

Image not found or type unknown



Comment travailler à la retraite

Par **Fournel**, le **04/01/2008** à **12:25**

Je suis à la retraite et je désirerais donner des cours d'informatique dans une société de service informatique. Cette société ne veut pas m'embaucher, cependant elle pourrait me rétribuer sous forme de prestations de services. Quelques heures par semaine me permettraient de transmettre mes connaissances et gagner un peu d'argent.
Quelle forme juridique de structure ou de société dois-je créer pour pouvoir être payé sans avoir une grosse structure administrative, ni des frais importants nécessitant des heures de travail importantes.
D'avance merci.